

COMMUNIQUE

Cyclo-sportive « Alon Mont' Maïdo » 2026

2ème Édition

DIMANCHE 01 MARS

Nous vous rappelons que l'épreuve "CYCLO SPORTIVE ALON MONT' MAÏDO" est une compétition cycliste sur route et donc soumise à inscription, ouvert à partir de U17 aux licenciés FFC et non licenciés. La tenue est celle d'un cycliste sur route soit un maillot manche courte et un cuissard. Maillot club pour les licenciés. Les non-licenciés, sur présentation d'un certificat médical de moins d'un an, attestant que le prétendant ne présente aucune contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition.

Les mineurs non-licenciés devront présenter une autorisation parentale de participer à la présente compétition.

La manifestation n'est pas ouverte aux V.A.E.

L'inscription et le paiement de l'engagement (25€) devront être réalisés sur le site internet du prestataire "webservices" (<https://www.webservices.rg>) au plus tard à la date de **clôture fixée au 22 Février 2026.**

Une caution de 20€, pour les non licenciés FFC, sera demandée lors du retrait du dossard, rendue à l'arrivée.

Les participants seront seuls responsables des conséquences inhérentes à la fourniture d'éléments erronés.

Aucun engagement n'aura lieu sur place le jour de la course.

Retrait des éléments de numérotation, d'identification et de positionnement :

Les 25 et 27 Février 2026 de 09h30 à 17h00 au Comité Régional de Cyclisme, 177 Chaussée Royale, Résidence La Chapelle, 97460 Saint-Paul.

Le 28 Février 2026 de 09h30 à 14h00 au complexe sportif Paul Moreau, RN 2002 97412 (Vélodrome de Bras-Panon).

Le jour de la course, le coureur devra se présenter à l'accueil, signer la feuille d'émargement et prendre possession des dernières informations de course.

La cyclo sportive Alon Mont' Maïdo, se déroulera le dimanche 01 Mars 2026.

Le lieu de rassemblement (départ) et le pc course se feront sur sur le parking de la Grotte du Peuplement de St-Paul.

- Accueil de 06h00 à 07h00.
- Appel des concurrents à 7h15 - Départ 7h30.
- Remise des prix vers 12h.

Itinéraire de 62 Km comportant 2 620 m de dénivelé positif cumulé avec une altitude maximum de 2 179 m.

Départ : Parkings de la Grotte du Peuplement, Saint-Paul, Tourner à gauche - N1A en direction du Boucan Canot, Tout droit - Suivre N1A, Rond-point Échangeur de Grand Fond, Rond-point Avenue de Bourbon, Rond-points Golf et hôtel Dina Morgabine, Tourner à gauche vers le D9, Passage pont sous la N1, Tourner à droite vers le D14 - Chemin Armanet, Tourner à droite vers le D6, Chemin d'Eau, Tourner à gauche vers le D3 - Route Hubert Delisle, Suivre à droite D3, Tourner à droite au Rond-point vers la Route du Maïdo, Passage au parc de la luge - Rte Forestière n° 8 du Maïdo, Carrefour avec RF 9a - Tourner à gauche, Route Forestière n°8 du Maïdo vers Belvédère du Maïdo

Arrivée : Parking Belvédère du Maïdo

2 ravitaillements proposés : à la Mairie de Trois-Bassins et au niveau du restaurant chez Doudou, route du Maïdo.

Les récompenses se feront de la manière suivante :

- * Scratch licenciés FFC
- * Scratch licenciés FFTri
- * Scratch non licenciés
- * Scratch U17 H et F (15 et 16 ans) – Scratch U19 H et F (17 et 18 ans) - Scratch U23 H et F (19-22 ans) - Scratch Séniors (23-29 ans) H et F – Scratch Masters 1-2 (30-39 ans) H et F - Scratch Masters 3-4 H et F (40-49 ans) - Scratch Masters 5-6 (50-59 ans) H et F - Scratch Masters +60 ans H et F

Arbitres : A. CHEFIARE, K. DUDON, M. FERRERE, J.M. FURCY, E. GERMAIN, E. GOULJAR, M. HENRIETTE, D. LAURET.